

BILAN TRIMESTRIEL DE LA CONSTRUCTION DE LOCAUX RÉSULTATS À FIN JUIN 2026

Avertissement : à compter de mars 2026, les données sur la construction neuve de locaux non résidentiels sont produites à partir du dispositif Sitadel3, qui remplace Sitadel2. Ce nouveau dispositif a conduit à réviser légèrement les données publiées. En outre, les secteurs d'activité présentés dorénavant sont en cohérence avec les quatre destinations indiquées dans le tableau actuel des surfaces du Cerfa (cf. [SDES, Stat Info N°838](#) – juillet 2026)

LOCAUX AUTORISÉS

D'avril à juin 2026, 722 000 m² de locaux non résidentiels ont été autorisés à la construction dans le Grand Est, un volume en baisse de 17 % par rapport au 2^{ème} trimestre 2025, mais en progression de 36 % par rapport au 1^{er} trimestre 2026. Comparé à la moyenne des surfaces autorisées au 2^{ème} trimestre ces dix dernières années, le cumul au 2^{ème} trimestre 2026 est en légère baisse (-1 %). Au niveau national, les autorisations de locaux sont en repli de 7 % entre le 2^{ème} trimestre 2025 et le même trimestre 2026.

À l'échelle départementale, les autorisations sont en recul dans un département sur deux. Parmi les départements les plus pourvoyeurs de surfaces de locaux, le repli est particulièrement prononcé en Moselle (-70 %) et dans la Marne (-39 %). À l'inverse, la Meurthe-et-Moselle, le Haut-Rhin et le Bas-Rhin affichent des progressions, respectivement de 109, 16 et 10 %. Dans les autres départements, les autorisations varient de -80 % dans l'Aube à +42 % en Meuse.

En cumul annuel, de juillet 2025 à juin 2026, les surfaces autorisées pour la construction de locaux non résidentiels s'élèvent à 2,6 millions de m² dans le Grand Est, soit un repli de 18 % par rapport à l'année précédente. Elles sont également inférieures de 15 % à la moyenne des cumuls annuels enregistrés fin juin pour les dix dernières années. Au niveau national, le cumul annuel des autorisations est en baisse de 5 % entre juin 2025 et juin 2026.

Parmi les départements les plus pourvoyeurs de surfaces, seule la Meurthe-et-Moselle affiche une croissance du cumul annuel (+61 %). À l'inverse, la Moselle, le Haut-Rhin et le Bas-Rhin, qui concentrent 49 % des surfaces régionales, enregistrent des reculs de respectivement 58, 24 et 4 %. Dans la Marne, le cumul annuel est stable. Ailleurs, les évolutions oscillent entre -8 % dans la Meuse et +72 % en Haute-Marne.

Évolution des surfaces de locaux autorisés dans les départements du Grand Est

Surface de plancher des locaux autorisés	Avril - Juin 2026		12 derniers mois (Juillet 2025 à Juin 2026)	
	cumul (m ²)	T(n)/T(n-1) (%)*	cumul (m ²)	N/N-1 (%)*
Ardennes	36 000	5	112 000	11
Aube	6 000	-80	71 000	-54
Marne	51 000	-39	318 000	0
Haute-Marne	11 000	-39	105 000	72
Meurthe-et-Moselle	193 000	109	435 000	61
Meuse	47 000	42	107 000	-8
Moselle	86 000	-70	370 000	-58
Bas-Rhin	161 000	10	546 000	-4
Haut-Rhin	68 000	16	341 000	-24
Vosges	64 000	-29	182 000	-22
Région Grand Est	722 000	-17	2 588 000	-18
France entière	7 957 000	-7	36 145 000	-5

LOCAUX COMMENCÉS

Les surfaces de locaux non résidentiels mis en chantier au cours du 2^{ème} trimestre 2026 dans la région Grand Est s'établissent à 410 000 m², en hausse de 23 % par rapport au 2^{ème} trimestre 2025. Comparé à la moyenne des dix dernières années au même trimestre, le cumul des surfaces commencées est en recul de 16 %. Au niveau national, le cumul trimestriel des surfaces de locaux commencés est en progression de 5 % entre fin juin 2025 et fin juin 2026. À l'échelle départementale, les mises en chantier progressent dans sept départements sur dix. En Moselle, dont le volume compte pour 26 % des surfaces régionales, le cumul trimestriel des surfaces commencées est en forte progression (+80 %). Dans le Bas-Rhin et le Haut-Rhin, qui totalisent à eux deux 37 % des surfaces régionales commencées, le cumul est en hausse, respectivement de 22 et 15 %. Dans les autres départements, le cumul trimestriel

des ouvertures de chantier varie de -49 % dans l'Aube à +430 % en Haute-Marne.

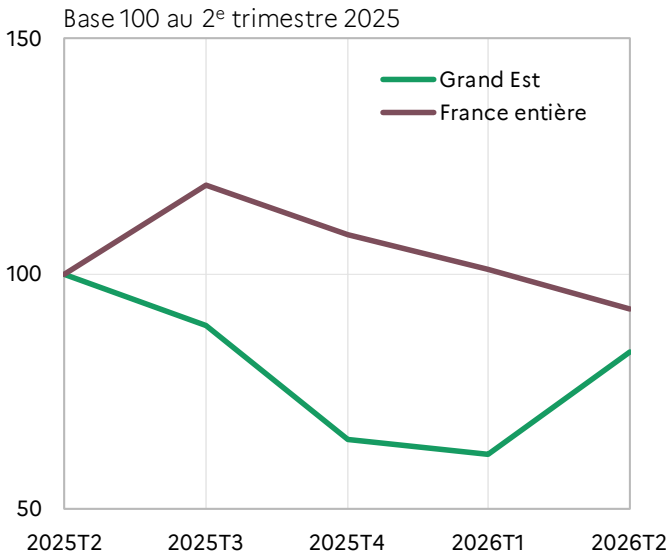
En cumul annuel, la hausse observée à l'échelle régionale (+14 %) concerne six départements sur dix. Parmi les départements les plus pourvoyeurs de surfaces, le Haut-Rhin et la Moselle, qui totalisent à eux deux 37 % des surfaces commencées de la région, affichent des hausses particulièrement fortes, respectivement +74 et +55 %. À l'inverse, le Bas-Rhin et la Marne, avec un volume représentant 32 % des surfaces régionales, enregistrent des reculs de 9 et 26 %. Dans les autres départements, les évolutions sont très contrastées : elles s'échelonnent de -17 % dans les Vosges à +129 % en Haute-Marne. À l'échelle nationale, le cumul annuel des locaux commencés est en hausse de 7 % entre fin juin 2025 et fin juin 2026.

Évolution des surfaces de locaux commencés dans les départements du Grand Est

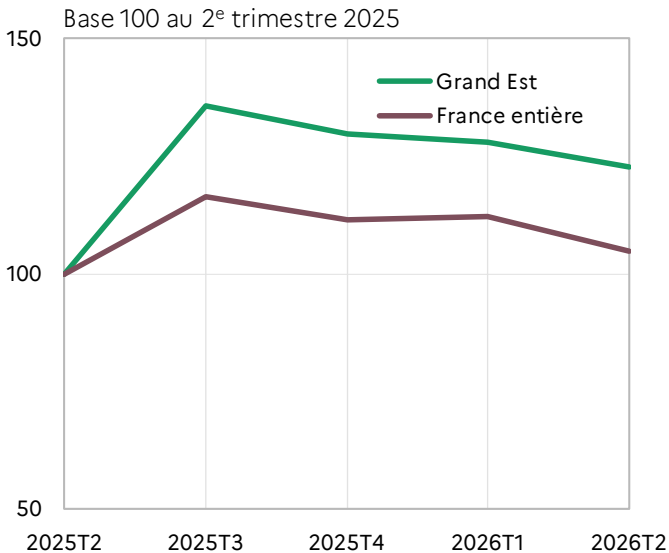
Surface de plancher des locaux commencés	Avril - Juin 2026		12 derniers mois (Juillet 25 à Juin 26)	
	cumul (m²)	T(n)/T(n-1) (%)*	cumul (m²)	N/N-1 (%)*
Ardennes	10 000	70	63 000	25
Aube	6 000	-49	63 000	20
Marne	50 000	31	166 000	-26
Haute-Marne	12 000	430	61 000	129
Meurthe-et-Moselle	33 000	-12	192 000	17
Meuse	12 000	-32	62 000	-10
Moselle	106 000	80	366 000	55
Bas-Rhin	89 000	7	388 000	-9
Haut-Rhin	60 000	14	272 000	74
Vosges	32 000	24	94 000	-17
Grand Est	410 000	23	1 726 000	14
France entière	4 971 000	5	21 082 000	7

Source : DREAL Grand Est, Sit@del3, date de prise en compte
*comparaison avec la même période de l'année précédente

Évolution trimestrielle des surfaces de locaux autorisés dans le Grand Est



Évolution trimestrielle des surfaces de locaux commencés dans le Grand Est



Source : DREAL Grand Est, Sit@del3, date de prise en compte

TYPE DE LOCAUX

Par type d'activité, le recul du cumul trimestriel des locaux autorisés touche la quasi-totalité des secteurs économiques. Ainsi, hormis les locaux de santé, de l'industrie et l'action sociale, qui affichent une croissance de 817, 54 et 25 %, tous les autres secteurs affichent un recul. La baisse des autorisations varie de -11 % pour les exploitations agricoles et forestières à -67 % pour les entrepôts.

Pour les locaux commencés, la progression des mises en chantier au 2^{ème} trimestre masque des dynamiques très contrastées selon les secteurs. Les mises en chantiers sont en hausse pour les équipements d'intérêt collectif et services publics (+21 %), les commerces et activités de service (+30 %), l'industrie (+50 %) et les entrepôts (+73 %). À l'inverse, elles sont en baisse pour les hébergements hôteliers (-51 %), l'enseignement et la recherche (-28 %), les exploita-

tions agricoles et forestières (-25 %) et les bureaux (-24 %).

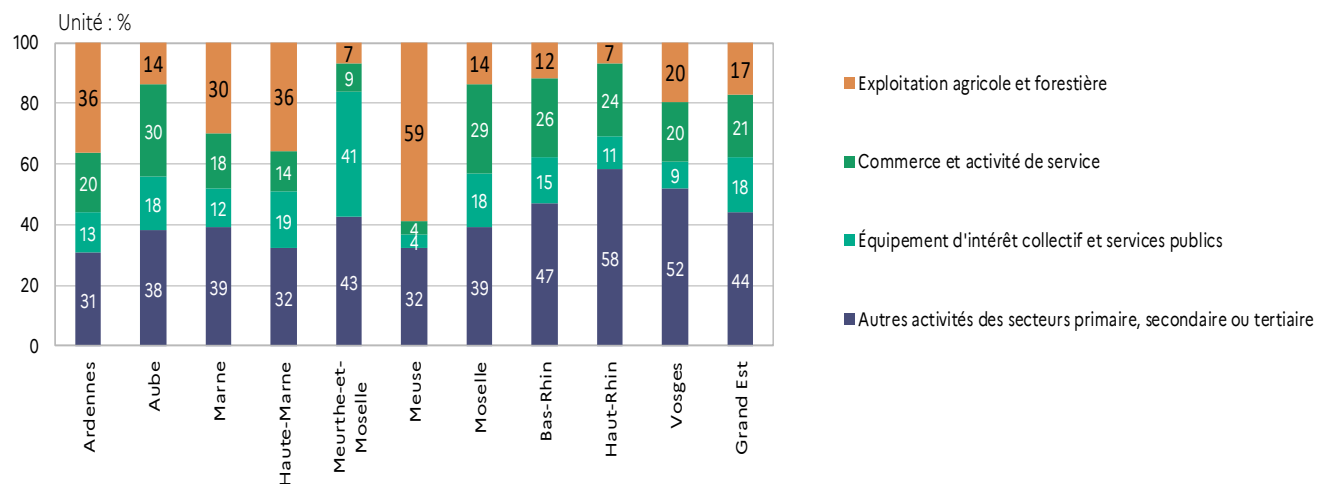
Sur les douze derniers mois, de juillet 2025 à juin 2026, le repli des autorisations de construction de locaux non résidentiels touche l'ensemble des secteurs à l'exception des services publics et d'équipements d'intérêt collectif. Le recul varie de -2 % pour les commerces et activité de service à -53 % pour les entrepôts. Pour les locaux commencés, la hausse des autorisations est due en grande partie au dynamisme de la construction d'entrepôts qui enregistre un rebond de 74 % ainsi que les équipement de santé (+29 %). Dans les autres secteurs, le cumul annuel des mises en chantiers varie de -39 % pour les locaux d'enseignement et de recherche à +6 % pour les locaux industriels.

Évolution des surfaces par type de locaux

Surface de plancher par type de locaux	Avril - juin 2026			12 derniers mois (Juillet 25 à Juin 26)		
	Cumul (m ²)	T(n)/T(n-1) (%)*		Cumul (m ²)	N/N-1 (%)*	
		Grand Est	France entière		Grand Est	France entière
Locaux autorisés	722 000	-17	-7	2 588 000	-18	-5
Exploitation agricole ou forestière	115 000	-11	-6	448 000	-14	6
Commerce et activité de service	109 000	-26	-6	533 000	-2	7
Dont Hôtels	4 000	-77	-31	56 000	-26	-10
Équipement d'intérêt collectif et services publics	200 000	137	-25	468 000	27	0
Transport	1 000	-42	-10	13 000	241	-8
Enseignement et recherche	9 000	-60	-22	53 000	-37	-7
Santé	160 000	817	38	224 000	163	32
Action sociale	8 000	25	-60	37 000	-33	-29
Ouvrage spécial	5 000	-66	-63	52 000	1	-8
Culture et loisirs	17 000	-25	-42	90 000	0	4
Autres activités des secteurs primaires secondaire ou tertiaire	298 000	-41	-2	1 139 000	-34	-16
Dont Industrie	130 000	54	2	431 000	-9	-14
Dont Entrepôts	119 000	-67	-1	459 000	-53	-19
Dont Bureaux	47 000	-27	-9	246 000	-8	-13
Locaux commencés	410 000	23	5	1 726 000	14	7
Exploitation agricole ou forestière	47 000	-25	0	232 000	-5	13
Commerce et activité de service	80 000	30	-3	300 000	-4	6
Dont Hôtels	4 000	-51	4	37 000	-14	0
Équipement d'intérêt collectif et services publics	60 000	21	16	245 000	-6	16
Transport	4 000	6 273	-7	13 000	88	2
Enseignement et recherche	14 000	-28	47	42 000	-39	18
Santé	15 000	37	34	76 000	29	47
Action sociale	5 000	-7	-32	30 000	-6	-6
Ouvrage spécial	6 000	-10	-4	27 000	-28	8
Culture et loisirs	17 000	112	18	56 000	4	10
Autres activités des secteurs primaires, secondaire ou tertiaire	223 000	39	6	949 000	35	2
Dont Industrie	98 000	50	-9	236 000	6	-17
Dont Entrepôts	94 000	73	26	514 000	74	19
Dont Bureaux	32 000	-24	-6	171 000	1	-4

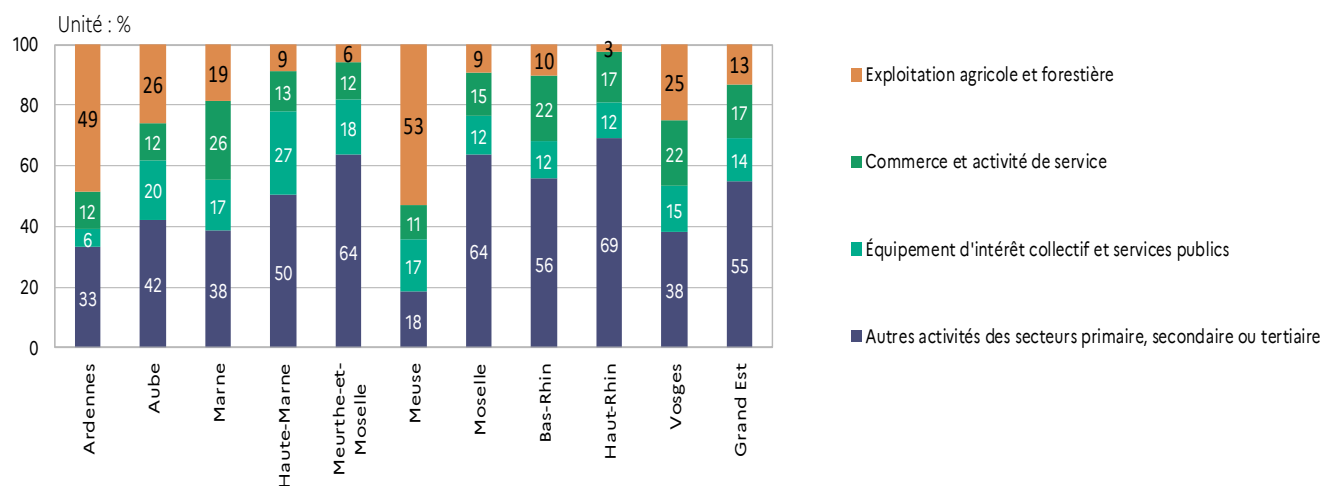
Source : DREAL Grand Est, Sit@del3, date de prise en compte
*comparaison avec la même période de l'année précédente

Surface des locaux autorisés au cours des 12 derniers mois par secteur d'activité



Source : DREAL Grand Est, Sit@del3, date de prise en compte

Surface des locaux commencés au cours des 12 derniers mois par secteur d'activité



Mohamed Mekki

Service connaissance et développement durable

MÉTHODOLOGIE

A compter de mars 2026, les données sur la construction neuve de locaux non résidentiels sont produites à partir du dispositif Sitadel3, qui remplace Sitadel2. Ce nouveau dispositif révisé légèrement les données publiées. En outre, les secteurs d'activité présentés dorénavant sont en cohérence avec les quatre destinations indiquées dans le tableau actuel des surfaces du Cerfa Demande de permis de construire. Ainsi, la rubrique Commerce et activités de service comprend l'hébergement hôtelier et la restauration ainsi que l'artisanat, la rubrique Autres activités des secteurs secondaire ou tertiaire comprend l'industrie, les entrepôts et les bureaux.

D'autres améliorations attendues dans l'année permettront de diffuser des variables des Cerfa non disponibles dans Sitadel2.

Les chiffres publiés sont élaborés à partir de l'ensemble des informations relatives aux autorisations de construire (permis délivrés) et aux mises en chantier transmises par les services instructeurs au ministère de la Transition écologique. Ils sont exprimés en date de prise en compte, c'est-à-dire à la date à laquelle l'événement (autorisation, ouverture de chantier, etc.) est enregistré dans la base de données Sitadel.

Définitions

Les surfaces présentées correspondent à la notion de surfaces de plancher, présente dans les documents d'urbanisme. Ce concept a été introduit par la réforme du 1er mars 2012 en lieu et place des précédentes Shon (surfaces hors œuvre nettes). Les surfaces des parkings et des aires de stationnement, même couverts, ne sont pas considérées comme de la surface de plancher.

Avertissement

Dans les tableaux, en raison des arrondis, des totaux peuvent légèrement différer de la somme des éléments qui les composent.